



Association Les Gaulois de l'Est
44, rue du Canal
67116 Reichstett
Inscrite au T.I. Schiltigheim
Volume 38 Folio 69
www.gauloisest.com
Fax : 03-69-22-75-06

Reichstett, le 19 mars

Compte rendu de la réunion. Du 02 mars 2010

Le président ouvre la séance à 20h15 et prend la parole.

Il remercie toutes les personnes présentes dans la salle,
Il remercie tout particulièrement
Marie LEBON représentante du syndicat professionnel des assistants familiaux au sein
de l'UNSPAFAM.
Mme GUIGOU de la CFTC

Le Président donne la parole à l'assemblée.

Mme X commence à parler des gros soucis qu'ils ont rencontrés au sein du Conseil général. la famille d'accueil a été accusé de maltraitance physique, morale et sexuel.

La famille fait bien comprendre leur souffrance, insiste sur le combat, oui car c'est un combat pas facile ou se mêle beaucoup d'incompréhension et le refus total d'admettre le positionnement de « non coupable ». Il faut savoir que les ASSFAM sont coupable avant d'être jugée.

Leur acharnement de prouvé leur innocence, a vu un début de vérité et l'affaire a été classé sans suite.

Quatre autres couples prennent la parole et leur témoignage est si souvent semblable. Tous ont été accusés et se sont retrouvés dans la machine infernale de la justice. Des témoignages très forts, la conclusion étant identique (classement sans suite)

Le président donne la parole à Marie Lebon

Qui présente l'UNSPAFAM, constate le délaissement total des services sociaux et l'absence d'accompagnement du conseil général, toutes ces affaires partent des rapports des travailleurs sociaux

Le président donne la parole à Mme Guibout qui présente la CFTC

Certains participants disent qu'il faut faire ce que disent les travailleurs sociaux sinon on les menace de retraits d'enfants.

Le président clos la séance à 22h30 remercie l'assemblée pour leur participation,et invite toutes les personnes présentes au nom de l'association au verre de l'amitié.